

L'EXTERNALISATION DE FRANCE TRAVAIL :

Le terme a été lancé « EXTERNALISATION » au CSE du 05/04/2024.

Solidaires SUD Emploi, rappelle que l'une des principales missions de France Travail est « d'indemniser les demandeurs d'emploi et de les accompagner vers le retour à l'emploi ».

Comment envisagez-vous d'enlever une partie du cœur de notre métier, qui est l'accompagnement des Demandeurs-ses d'Emploi, en mettant en place l' « Externalisation » ?

L'externalisation est la pérennisation de la sous-traitance qui est une stratégie de gestion sur du long terme, et qui va donc avoir des conséquences sur les Usager-ères, mais également sur les Agent-es pour les années à venir.

Solidaires SUD Emploi n'a pas oublié le scandale de la famille Ferracci, qui a été dénoncé par le journal Blast dans l'article « France Travail, Ferracci au nom du père, du fils et du business ». (<https://www.blast-info.fr/articles/2023/info-blast-france-travail-ferracci-au-nom-du-pere-du-fils-et-du-business-ShHtp5kJTPG2yAvhI4V7Eg>)

Selon BLAST, nous avons assisté à un conflit d'intérêt. En effet, avait été mis en cause Marc FERRACCI, un intime d'Emmanuel MACRON, actionnaire de la maison mère d'AKSIS, et fils de Pierre FERRACCI qui dirige le groupe familial SECAFI-ALPHA, propriétaire d'AKSIS et de SEMAPHORES. Le même Marc FERRACCI qui avait été désigné co-rapporteur du projet de loi sur le plein emploi qui a institué France TRAVAIL. Face à cette polémique de conflit d'intérêt, Marc Ferracci a renoncé à être rapporteur du projet de loi !



MACRON: UNE GESTION BUDGÉTAIRE CATASTROPHIQUE



L'autre face de la loi sur le plein emploi est de continuer à engraisser les boîtes privées qui se font de l'argent sur le dos de la casse du service public, de nos conditions de travail et des chômeurs !

Sachant, que Marc FERRACCI « est aussi actionnaire d'une société, qu'il possède 35 % d'Icare Finance, la holding familiale qui porte la participation de Pierre FERRACCI dans le groupe SECAFI ALPHA ».

L'inscription automatique des allocataires du RSA prévu par cette loi va mécaniquement permettre d'alimenter les affaires d'AKSIS et permettre l'enrichissement de la famille FERRACCI, sur le dos des plus précaires, et par l'intermédiaire de FT !

La boucle est bouclée....

Pourtant des études ont démontrées que les agent.es Pôle Emploi / France Travail sont plus efficaces que les opérateurs du privé et coûtent moins cher.

Dans ce contexte d'austérité budgétaire, un certain nombre de contraintes nous impose une pression croissante sur le service Public de l'Emploi.

Le paradoxe, c'est que le recours à des prestataires est souvent bien plus onéreux. On va donc réduire la qualité du service public tout en dégradant les finances publiques.

Le pire, c'est que le recours à des prestataires privés va entraîner une perte de notre savoir-faire, et la perte de sens pour nos métiers.

Solidaires SUD Emploi s'interroge également sur le bilan social du recours à l'externalisation, d'autant plus que les opérateurs privés répondent à des appels d'offres qui sont limités dans le temps, les obligent à avoir recours à des CDD de courtée durée, bien souvent à temps partiel, voir même en freelance !

QUAND MACSOU MET LA MAIN SUR LA CAISSE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



Comment France Travail, peut-il être complice assumé de cette augmentation de la précarité ?

Vos contacts :

Aurélien VILLANNÉ

Élu titulaire au CSE
Membre de la commission
Politiques Sociales

Rim CHOUCANE

Représentante de Section
Syndicale
Membre de la Commission des
Activités Sociales et Culturelles



Solidaires SUD Emploi Centre :
syndicat.sud-centre@pole-emploi.fr

Solidaires SUD Emploi national :
syndicat.sud@pole-emploi.fr



<https://solidaires.org/se-syndiquer/les-syndicats/solidaires-sud-emploi/>



Sud Emploi Cvl